



Appel de propositions d'articles

Date de tombée: 15 décembre 2015

Revue Développement humain handicap et changement social

Volume 23, numéro 1, janvier 2017

**Pratiques sportives et handicap : De
la transformation à la mise en scène
des corps différents**

Sous la direction de
Anne Marcellini
Université de Lausanne (Suisse)

Nous sommes à la recherche d'articles inédits sur les pratiques sportives professionnelles et amateurs des personnes ayant des incapacités. Les articles peuvent aussi porter sur les enjeux associés aux catégorisations sportives, aux négociations entre les nécessités de l'adaptation et de la recherche de performance, de même qu'aux représentations sociales des athlètes ayant ou non des incapacités et du public envers ces activités.

Activités physiques adaptées, respect de la différence, **performance,** **handicap,** athlètes, **équité,** spectacle, mouvement paralympique, catégories sportives, **dopage,** participation, **éthique,** etc.

POUR SOUMETTRE VOS ARTICLES :

Réseau international sur le
Processus de production du handicap
(418) 529-9141, poste 6004 ou
ripph@irdpq.qc.ca

www.ripph.qc.ca



Mieux **comprendre** la **différence** pour **changer** le monde

PRATIQUES SPORTIVES ET HANDICAP : DE LA TRANSFORMATION À LA MISE EN SCÈNE DES CORPS DIFFÉRENTS

Les activités physiques et sportives sont depuis les années 1950 des pratiques sociales dont les professionnels du handicap et les personnes ayant des limitations de capacités font de multiples usages. D'une activité physique gymnique à connotation hygiénique, éducative ou rééducative au sport paralympique contemporain, en passant par la notion d' « activité physique adaptée » qui rencontre aujourd'hui un succès grandissant, les formes, les modalités, les institutions, les organisations, les populations construisant ce lien singulier entre sport et handicap sont plurielles.

Ainsi on aime à parler des activités physiques adaptées au pluriel pour rassembler toutes ces pratiques physiques caractérisées par le principe de l'adaptation, c'est-à-dire dans lesquelles on cherche à réduire le plus possible les situations de handicap que peuvent rencontrer telle ou telle population. L'extrême diversité des activités physiques et sportives, en permanence nourrie par l'invention et la création de nouveaux jeux physiques et sportifs (Roger Caillois, 1958) entre ainsi en relation la grande diversité des capacités humaines, interaction qui peut s'avérer plus ou moins congruente, et qui nécessitera parfois des adaptations de règles, de matériel, des classifications, des inventions pour assurer la possible participation de chacun.

Mais si le terrain des activités physiques et sportives s'offre comme un espace particulièrement intéressant pour penser les interactions entre sujet et environnement au travers des multiples déclinaisons des rencontres entre limitations de telle ou telle capacité et exigences de telle ou telle tâche sportive, il est également aujourd'hui piste de spectacle et objet de scène.

Ainsi au-delà de « ce que le handicap fait au sport » - modifications des règles, création de nouvelles classifications, perturbations des frontières, invention de nouveaux sports, remise en question de l'éthique sportive, déstabilisation de la notion de dopage...- il serait indispensable de se demander ici « ce que le sport fait au handicap ».

Le développement des pratiques physiques et sportives des personnes ayant des incapacités a-t-il modifié les représentations sociales que la population entretient à leur égard ? Certains types de déficiences sont-ils plus facilement « sportivisés » que d'autres ? Les sportifs ayant des incapacités sont-ils plus souvent que les non sportifs en situation d'échapper aux situations de handicap ? Par quels processus ?

La Revue Développement humain, handicap et changement social invite tant les chercheurs et que les militants à nous faire parvenir leurs textes en lien avec la thématique « Pratiques sportives et handicap : de la transformation à la mise en scène des corps différents ».

Nous sommes à la recherche d'articles inédits sur les pratiques sportives professionnelles et amateurs des personnes ayant des incapacités. Les articles peuvent aussi porter sur les enjeux associés aux catégorisations sportives, aux négociations entre les nécessités de l'adaptation et de la recherche de performance, de même qu'aux représentations sociales des athlètes ayant ou non des incapacités et du public envers ces activités. Les auteurs peuvent également soumettre des articles traitant d'autres sujets en lien avec la thématique proposée.

Développement humain handicap et changement social

Volume 23, numéro 1, janvier 2017

Pratiques sportives et handicap : de la transformation à la
mise en scène des corps différents

-
- **DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DES LETTRES D'INTENTION:
15 JUIN 2015**
 - **DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DES PROPOSITIONS
D'ARTICLES: 15 DÉCEMBRE 2015**
-

La revue *Développement humain, handicap et changement social* vous invite à faire parvenir une lettre d'intention au Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH) pour la soumission d'un article sur la thématique « Pratiques sportives et handicap : de la transformation à la mise en scène des corps différents ».

Pour ce faire, nous vous demandons de compléter le formulaire ci-joint et de nous le retourner par la poste, par fax ou au moyen du courrier électronique en utilisant les coordonnées que vous trouverez au bas de cette page.

Pour toute question sur la revue *Développement humain, handicap et changement social*, nous vous convions à prendre contact avec son rédacteur en chef :

Charles Gaucher

Professeur

École de travail social

Université de Moncton

Pavillon Léopold-Taillon, local 366

N-B, Canada, E1A 3E9

Courriel : charles.gaucher@umoncton.ca



RIPPH

Réseau international sur le
Processus de production du handicap

Identification de l'auteur

Nom (s) du ou des auteurs :

Adresse de contact:

Téléphone :

Télécopie :

Adresse électronique :

Type de proposition

- Article contribuant à l'évolution conceptuelle dans le champ du handicap
- Article scientifique ou présentation de résultats de recherche
- Article de transfert des connaissances
- Échos de la communauté

Informations sur la proposition

Titre provisoire de l'article :

Objet ou question de recherche :

Approche employée :

Mots-clés :

RAPPEL SUR LES EXIGENCES DU RÉDACTEUR EN CHEF AU SUJET DES ARTICLES PUBLIÉS DANS LE CADRE DE LA REVUE

Le rédacteur en chef de la revue *Développement humain, handicap et changement social* recherche des articles originaux, c'est-à-dire n'ayant pas été acceptés dans une autre publication, basés sur des travaux de recherche inédits dans les domaines de l'adaptation, de la réadaptation, de la participation sociale et des droits humains des personnes ayant des incapacités.

Pour être acceptées, les contributions devront posséder l'une de ces trois qualités:

- a) Innovation théorique** (qualité de la réflexion, clarification des concepts, importance de l'innovation dans le champ concerné)
- b) Valeur scientifique** (respect de la logique, qualité méthodologique, importance de la contribution dans le domaine concerné) pour la publication de résultats de recherche
- c) Utilité pratique** (exhaustivité, qualité de la vulgarisation et de synthèse, transférabilité, etc.) pour les textes de transfert de connaissance.

Les auteurs sont invités à situer leur problématique à l'intérieur de la littérature pertinente traitant de l'objet de recherche. Ils auront à présenter l'état actuel des connaissances en tenant compte des travaux pertinents importants (livres, revues, rapports gouvernementaux, sites Web, etc.) sur le sujet. Si la littérature existante est insuffisante, l'auteur peut mentionner cet état de fait et montrer de quelle manière sa contribution permet de développer de nos connaissances sur la question traitée.

Les auteurs doivent clairement identifier les perspectives et les méthodologies employées afin de conduire leurs recherches. Ils sont encouragés à fournir toutes les définitions nécessaires des concepts utilisés, et ce, afin de faciliter le travail des examinateurs et la compréhension de nos lecteurs.

Les auteurs devront réserver une section de leur article pour commenter les résultats de leur recherche en lien avec leur problématique de recherche et indiquer de quelles manières ils infirment ou confirment les conclusions présentes dans la littérature existante sur le domaine choisi. Nous encourageons également les contributeurs à discuter des conséquences de leurs résultats en termes de recherches futures, de politiques ou de pratique, ainsi qu'à formuler des recommandations.

ENGAGEMENT DES AUTEUR(E) S

- ✓ Je m'engage à produire un article pour le numéro ___ de la revue *Développement humain, handicap et changement social* pour l'année _____.
- ✓ Je reconnais qu'il est possible que ma proposition d'article soit refusée pour le numéro choisi advenant que ma contribution parvienne après la date de tombée.
- ✓ J'accepte de signer, une fois mon article accepté, de compléter le formulaire *Cession des droits d'auteurs*. Mon refus de le signer entraînera automatiquement le refus de la revue *Développement humain, handicap et changement social*, de publier ma contribution.
- ✓ Je comprends que les contenus des articles acceptés pour fin de publication n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
- ✓ Je, soussigné, accepte les conditions exposées ci-dessus et promet de les respecter au meilleure de mes connaissances.

Auteur principal

Date :

Auteur

Date :

Auteur

Date :

Auteur

Date :

Auteur

Date :

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Ce document contient :

- a) Une description sommaire de la revue
- b) Les modalités de proposition afin de soumettre un article
- c) Des spécifications pour tout matériel d'accompagnement
- d) Conseils à l'intention des auteurs
- e) Les dates importantes
- f) Le processus d'appel
- g) Coordonnées

A) Description sommaire de la revue

La revue bilingue *Développement humain, handicap et changement social* s'intéresse au développement et à la diffusion des connaissances sur les déterminants personnels et environnementaux de la participation sociale des personnes ayant des incapacités. Elle valorise les perspectives «interdisciplinaire», «trans-incapacité» (cross-disability) et «transgénérationnelle»: toutes les disciplines, types de déficiences et incapacités et groupes d'âge y sont représentés.

La revue *Développement humain, handicap et changement social* ouvre ses colonnes aux chercheurs expérimentés, aux étudiants gradués, aux cliniciens et aux organisations de défense des droits désirant partager leurs résultats de recherche et leurs articles de transfert de connaissances. Les thématiques privilégiées y sont les domaines de la réadaptation, de l'adaptation, de la participation sociale et des droits humains des personnes ayant des incapacités.

Publication bi-annuelle, elle est éditée par le Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH), un organisme sans but lucratif impliqué dans l'avancement et la promotion des connaissances axées sur le changement social et l'atteinte d'une participation sociale optimale pour les personnes ayant des incapacités.

B) Modalités de proposition

Général

- Les articles ne devront pas contenir plus de 8000 mots, à l'exclusion du titre, des résumés (français et anglais), des graphiques et des références.

Conservation de l'anonymat

- Les auteurs devront envoyer, dans un document à part, toutes les informations relatives au titre, au nom et aux coordonnées du ou des auteurs, la date de proposition et le numéro de la revue pour lequel l'article a été réalisé.
- Toute référence à l'identité du ou des auteurs doit être retirée de votre proposition. Ceci garantira l'anonymat de votre contribution. Toute information permettant de vous identifier devra être remplacée par le mot « auteur(s) ».

Formulaire de proposition d'article

- L'auteur devra compléter et retourner un formulaire de proposition d'article pour le numéro choisi au rédacteur en chef de la revue. Les examinateurs nommés par le comité de rédaction n'évalueront pas votre contribution aussi longtemps que ce formulaire n'aura pas été validé.
- Rien n'empêche un auteur de soumettre plusieurs articles pour un même numéro de la revue. Ils devront toutefois compléter autant de formulaires de proposition d'article que de contributions à soumettre. Les auteurs doivent nous envoyer individuellement chacune de leurs propositions en copie papier et par voie électronique.

Mise en page

- Les textes doivent être transmis dans un format WORD et respecter la mise en page suivante : dactylographié à double interligne avec marges de 1 po. (2,5 cm) en caractères Times New Roman 12 points.
- Les auteurs devront suivre les pratiques proposées dans la cinquième édition du ***Publication Manual of the American Psychological Association (APA)*** au chapitre sur l'élaboration des citations et des bibliographies.

- L'auteur devra inclure toutes les notes et les références utilisées dans le cadre de la recherche dans une bibliographie située à la fin de l'article.
- Le titre de l'article devra être inscrit dans un en-tête dans le corps du texte.
- L'auteur doit s'assurer de paginer son texte pour que les numéros apparaissent dans le coin inférieur droit de la page.

Envoi de l'article à la revue

- L'auteur devra simultanément envoyer l'article, les figures, les tableaux, annexes au rédacteur en chef 1) par voie électronique et 2) par télécopieur ou par la poste.
- L'auteur devra clairement identifier les pièces jointes électroniquement à son article de manière à ce que les examinateurs puissent facilement reconnaître les fichiers associés à votre proposition. Indiquez dans l'objet de votre message d'accompagnement le numéro pour lequel votre article est destiné, et le nom de famille des auteurs.
- Tout matériel supplémentaire (figures, annexes, tableaux, etc.) devra respecter cette méthode d'identification.

Matériel supplémentaire	Format	Marche à suivre
Figures, tableaux et graphiques à inclure dans l'article	Word (.doc), Excel (.xls), JPEG (.jpg) GIF (.gif),	Inclure directement dans l'article
Photos	Fichiers JPEG (.jpg)	<ul style="list-style-type: none"> • Résolution minimum : 72 dpi • Largeur minimum : 400 pixels
Graphisme (p.ex. logos)	GIF (.gif)	<ul style="list-style-type: none"> • Résolution minimum : 72 dpi • Largeur minimum : 400 pixels
Liens avec du matériel sur Web	Adresses URL directement dans l'article	Fournir si possible les adresses URL des documents d'accompagnement en français et en anglais
Autres		Les auteurs désirant soumettre du matériel ne figurant pas dans ce tableau sont invités à communiquer avec le rédacteur en chef directement

Conditions de publication

- La rédaction recherche des articles originaux, c'est-à-dire n'ayant pas été acceptés dans une autre publication, basés sur des travaux de recherche inédits dans les domaines de l'adaptation, de la réadaptation, de la participation sociale et des droits humains des personnes ayant des incapacités.
- Tout matériel accepté pour publication à l'intérieur de la revue *Développement social, handicap et changement social* devient la propriété exclusive du RIPPH, lequel détient le droit d'auteur dont il fait l'objet.
- L'auteur devra signer un formulaire de cession du droit d'auteur pour l'ensemble du matériel soumis accepté par la revue. Il incombe à l'auteur d'informer la rédaction de la revue si un article proposé pour publication contient du matériel déjà publié ailleurs et par conséquent susceptible d'être l'objet d'un droit d'auteur.

C) Conseils à l'intention des auteurs

- La revue *Développement humain, handicap et changement social* est destinée à des lecteurs dont le degré de familiarité et de confort par rapport à la littérature et aux théories peut varier. Les auteurs sont encouragés à utiliser un langage accessible pour tous, ainsi qu'à définir clairement les concepts employés dans l'article.
- Les auteurs sont autorisés à soumettre des articles dont la source est un exposé tenu lors d'une conférence ou d'un colloque. Cette contribution devra toutefois répondre aux mêmes critères de qualité et de mise en page que les autres textes acceptés. Les auteurs devront faire référence au lieu et au moment de leur participation à cet événement. Une mention devra également être ajoutée à la fin de l'article (ex :Cet article provient d'une allocution donnée dans le cadre du colloque annuel du RIPPH à Québec (Québec), avril 2008)» et de référer les lecteurs vers le site Internet de l'organisme ayant organisé la conférence.
- Les auteurs sont invités à situer leur problématique à l'intérieur de la littérature pertinente traitant de l'objet de recherche. Ils auront à présenter l'état actuel des connaissances en tenant compte des travaux pertinents importants (livres, revues, rapports gouvernementaux, sites Web, etc.) sur le sujet. Si la littérature existante est insuffisante, l'auteur peut mentionner cet état de fait et montrer de quelle manière sa contribution permet de développer de nos connaissances sur la question traitée.
- Les auteurs doivent clairement identifier les perspectives et les méthodologies employées afin de conduire leurs recherches. Ils sont encouragés à fournir toutes les définitions nécessaires des concepts utilisés, et ce, afin de faciliter le travail des examinateurs et la compréhension de nos lecteurs.
- Les auteurs devront réserver une section de leur article pour commenter les résultats de leur recherche en lien avec leur problématique de recherche et indiquer de quelles manières ils infirment ou confirment les conclusions présentes dans la littérature existante sur le domaine choisi. Nous encourageons également les contributeurs à discuter des conséquences de leurs résultats en termes de recherches futures, de politiques ou de pratique, ainsi qu'à formuler des recommandations.

D) Dates importantes

- Date limite de réception des propositions : six mois avant la date de parution (voir les précisions dans le Calendrier de parution)
- Délai d'examen approximatif : 16 semaines

E) Processus d'arbitrage

La revue *Développement humain, handicap et changement* se réserve à tout moment le droit d'accepter ou non les articles soumis pour fin de publication. Il est également possible que des modifications soient exigées de la part du comité de rédaction pour que le matériel soumis puisse paraître à l'intérieur des pages de notre périodique. Si ces modifications ne sont pas réalisées dans un délai raisonnable, il est possible que nous ne puissions publier l'article pour le numéro choisi par l'auteur.

Toutefois, si vous croyez que votre proposition a été l'objet d'une évaluation injuste de la part du comité de rédaction, vous pouvez communiquer avec le rédacteur en chef de la revue. S'il le juge approprié, il peut enclencher un processus de révision de la décision de ne pas publier un article en nommant deux nouveaux examinateurs attitrés à cette tâche. La revue *Développement humain, handicap et changement* conserve par contre le droit de ne pas publier cet article s'il ne correspond pas aux critères de qualité recherchés.

F) Coordonnées

Charles Gaucher

Professeur adjoint
École de travail social
Université de Moncton
Pavillon Léopold-Taillon, local 366
N-B, Canada, E1A 3E9
Courriel : charles.gaucher@umoncton.ca

Le rédacteur en chef accusera réception des articles proposés dans un délai de cinq jours ouvrables.

G) Questions et commentaires

Toute demande de renseignements sur la revue *Développement humain, handicap et changement social* peut également être adressée au coordonnateur du RIPPH :

Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH)

A/S Francis Charrier

525, boulevard Wilfrid-Hamel Est, local A-08

Québec (Québec), Canada

G1M 2S8

Courriel : francis.charrier@irdpq.qc.ca.

Téléphone: (418) 529-9141, poste 6004

Télécopieur: (418) 780-8765